



terrain d'arts
en loire-atlantique

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MAI 2025

DELIBERATION N°2025-06

OBJET

- APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ, DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 •

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de Mixt à Nantes sous la présidence de Dominique Poirout				
	MEMBRES TITULAIRES OU SUPPLEANTS	PRESENTS	REPRESENTES	ABSENTS
DATE DE CONVOCACTION Le 12 mai 2025	BIR Cécile - titulaire		X	
	FETIVEAU Yannick - suppléant		X	
	COUE Julien		X	
	GERARD ANNE ou son représentant PHALIPPOU René	X		
NOMBRES DE MEMBRES EN EXERCICE 14 PRESENTS 8 REPRESENTES 3 VOTANTS M	GERMAIN THOMAS Patrick		X	
	GIRARDOT-MOITIE Chloé - titulaire	X		
	OU DAERT Nicolas - suppléant	X		
	JANSEN Louise – titulaire	X		
	NAPOLY-ARPIN Marion - suppléante	X		
	LE MOULLEC Catherine	X		
	MARTINEAU David – titulaire			X
	BESSIERE Ugo - suppléant			X
	PARAGOT Agnès – titulaire	X		
	BOUVAIS Erwan - suppléant	X		
	PLOTEAU Annie – titulaire	X		
	BOSCHEREL Fabrice - suppléant	X		
	POIROUT Dominique – titulaire	X		
	BIGEARD Myriam - suppléante	X		
	SALLE Fanny – titulaire	X		
	ALEMANY Jérôme - suppléant	X		
	SEASSAU Aymeric – titulaire			X
	BOURDON Émilie - suppléante			X
	THEBAULT Alexandre – titulaire			X
	LEROY Isabelle - suppléante			X



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

DELIBERATION N°2025-06

OBJET

- APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ, DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 •

Conformément aux lois N°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à son fonctionnement

Conformément aux décrets n° 2002-1172 du 11 septembre 2002 et n° 2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 1431-1 et suivants et R. 1431-1 et suivants

Vu l'arrêté du 14 octobre 2013, du Préfet de Région, portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T »

Vu l'arrêté préfectoral du préfet de région du 4 décembre 2024 portant modification de l'établissement public de coopération culturelle « Le Grand T » en « Mixt »

Vu le compte de gestion présenté par Monsieur Sébastien Méhat-Leroy, agent comptable de l'Établissement.

Entendu le rapport d'activité présenté par Mme Catherine Blondeau, Directrice de l'Établissement.

Vote

Il est proposé au conseil d'administration de valider le rapport d'activité 2024, d'approuver le compte de gestion 2024 présenté par Monsieur Sébastien Méhat-Leroy, de constater la stricte concordance entre le compte de gestion et le compte administratif 2024 et d'approuver le compte administratif 2024.

REÇU EN PREFECTURE

le 02/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20250521-2025_06-DE



*terrain d'arts
en loire-atlantique*

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration

DÉCIDENT

Article 1 :

De valider le rapport d'activité 2024 présenté par Catherine Blondeau, directrice de l'établissement.

À :

L'unanimité

~~.....vote « POUR »~~

~~.....vote « CONTRE »~~

~~.....« ABSTENTION »~~

Article 2 :

D'approuver le compte de gestion 2024 présenté par Monsieur Sébastien Mehat-Leroy, de constater la stricte concordance entre le compte de gestion et le compte administratif 2024 et d'approuver le compte administratif 2024 dont le montant global par section est de :

EXÉCUTION DU BUDGET 2024

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	6 171 907.68	6 416 138.69	244 231.01
	Section d'investissement	1 781 111.90	2 475 525.49	694 413.59

À :

L'unanimité

~~.....vote « POUR »~~

~~.....vote « CONTRE »~~

~~.....« ABSTENTION »~~

Madame Dominique Poirout, Présidente de l'EPCC, et Madame Catherine Blondeau, directrice sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Régulièrement publié et transmis en préfecture le
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Fait à Nantes, le 21/05/2025
La Présidente de l'EPCC Mixt
Dominique Poirout

REÇU EN PREFECTURE

le 02/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-044-798868717-20250521-2025_06-DE